

ETUDE DE L'INSERTION URBAINE DES MIGRANTS A DAKAR.

Présentation de la méthodologie de l'enquête

Ph. ANTOINE, Ph. BOCQUIER, A.S. FALL, Y. GUISSÉ, J. NANITELAMIO

L'objectif central de l'étude pluridisciplinaire (1), dont nous présentons ici certains aspects méthodologiques, consiste à voir comment, dans un contexte d'aggravation de la crise économique que connaît le Sénégal, ont évolué les conditions et les modalités de l'insertion urbaine, et se sont modifiées les relations des migrants avec leur milieu d'origine. Pour réaliser cet objectif, nous menons conjointement plusieurs investigations: une enquête ménage légère, sur un échantillon représentatif de l'ensemble de la population de l'agglomération; une enquête biographique auprès d'un sous échantillon d'hommes et de femmes; et des études sociologiques et anthropologiques afin de mieux saisir les réseaux sociaux, l'articulation entre le monde du travail et les autres composantes de la sociabilité urbaine, ainsi que les relations entre migrations et évolution des statuts féminins. L'enquête biographique quantitative constitue l'élément pivot de nos investigations.

Peu d'études en Afrique considèrent la migration du point de vue des grandes métropoles elles-mêmes. Par ailleurs, l'ensemble de la biographie migratoire est rarement recueillie dans ces enquêtes (BILSBORROW, OBERAI, STANDING, 1984; GREGORY, PICHE, 1985). En Afrique francophone, des approches biographiques ont été tentées comme celle de Ph. HAERINGER (1972) (à Abidjan auprès d'un millier de migrants) à partir d'une transcription synoptique d'entretiens libres portant principalement sur les étapes migratoires, la mobilité résidentielle, la mobilité professionnelle, les relations avec le village d'origine, l'évolution des situations familiales. De son côté E. LEBRIS (1982), à l'aide d'un recueil de biographies effectué à Lomé, a tenté de

(1) Cette recherche est menée conjointement par l'IFAN et l'ORSTOM. La composition de l'équipe est la suivante: Philippe ANTOINE, Démographe; Philippe BOCQUIER, Démographe-Statisticien; Abdoulaye Bara DIOP, Sociologue; Abdou Salam FALL, Sociologue; Youssouf GUISSÉ, Anthropologue; Jeanne NANITELAMIO, Psycho-Sociologue; Pierre TRINCAZ, Sociologue.

mettre en évidence le système résidentiel des migrants, à travers, entre autres, une illustration graphique et cartographique. Mais ces deux approches, qui cherchent à restituer les particularités de chaque individu, ne se prêtent guère à la généralisation sur l'ensemble de la ville.

Une approche statistique à partir d'un questionnaire fermé, est peut-être plus réductrice, mais se prête mieux à une analyse sur des échantillons importants. Dans ce domaine, le questionnaire le plus élaboré est certainement celui dit "tri-biographique (3B)" mis au point à l'INED par l'équipe de D. COURGEAU. L'enquête fut réalisée en France, en 1981, à l'aide d'un questionnaire qui retrace les biographies familiale, professionnelle et migratoire d'hommes et de femmes de 45 à 69 ans (RIANDEY, 1985). C'est dans cette dernière voie que nous nous sommes orientés, en concevant un questionnaire spécifiquement adapté à l'étude des citadins d'une ville africaine.

Dans cette communication, nous développerons seulement un aspect méthodologique de cette étude celui concernant l'enquête biographique sur l'insertion urbaine (2).

I. L'ENQUETE BIOGRAPHIQUE ET L'INSERTION URBAINE

1 - Le contexte:

Le maintien de forts courants migratoires du milieu rural vers les villes, et surtout vers les grandes agglomérations, compte parmi les problèmes cruciaux des pays en développement. Le Sénégal, frappé par la crise qui touche de nombreux pays du Tiers Monde, n'échappe pas à ce phénomène. Dans le contexte de crise du monde rural, les migrations constituent des réponses individuelles et/ou collectives permettant au ménage ou à la famille d'élargir son espace de vie et de modifier (ou de transformer) la structure de ses activités économiques en vue de s'assurer les moyens de sa reproduction.

Le Sénégal connaît bien ce phénomène de migrations vers la principale métropole. La capitale, Dakar, et sa banlieue, Pikine, soit 1.310.000 habitants au recensement de 1988, accueillent 19% de la population totale du pays, et accueillent près de 50% de la population urbaine. Cette concentration de la population va de pair avec une concentration des activités (administration, services, industrie). Même si la croissance démographique de Dakar s'est ralentie, passant de 9% pour la période 1955-61, à 4% pour la période 1976-88 (MBODJ 1989), l'agglomération continue d'accueillir une grande part des migrants inter-urbain du pays

(2)Ce texte reprend, en partie, celui d'une communication spontanée présentée lors du colloque CIOLOG, sur les enjeux urbains de l'habitat (Paris, juillet 1990).

(71% en 1980), et environ 30% de l'ensemble des migrants (N. NDIAYE, 1989). Cette permanence des flux migratoires vers la ville entraîne une explosion urbaine devenue très préoccupante. De nombreux problèmes se posent liés au logement, à l'emploi, au transport, à l'assainissement, etc... Les équipements urbains et les emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique. La capitale est dans l'impossibilité d'offrir des emplois dans le secteur structuré à tous les citoyens ; plus de la moitié des actifs exercent dans le secteur dit informel et le taux de chômage est estimé à 22% de la population active.

2 - Les buts de l'enquête:

Nous essayons, dans ce travail, de saisir les stratégies et les moyens mis en oeuvre par les migrants à travers les réseaux sociaux, parentaux, culturels, pour s'insérer, eux et leurs familles, dans l'économie et la vie urbaines. Le processus de l'insertion en ville doit être abordé en le replaçant dans l'ensemble des cheminements migratoires connus par les individus. L'insertion urbaine est un processus dynamique, mais qui n'aboutit pas toujours à une intégration durable ou définitive en ville. Le migrant peut percevoir son séjour urbain comme une étape transitoire, même si ce "transitoire" peut s'étendre sur une très longue période de sa vie. Au cours du séjour, les relations avec le milieu d'origine peuvent s'émousser ou au contraire se renouer.

Nous avons retenu trois composantes de l'insertion en ville: l'accès au travail, l'accès au logement, la constitution du ménage et son éventuel éclatement géographique. Privilégier l'accès au travail comme axe de recherche se justifie par le rôle clef de l'emploi dans les processus migratoires. Motif de départ essentiel, la recherche d'un travail devient la préoccupation première du migrant dans son nouveau lieu d'installation. Il s'agit, tant pour l'emploi salarié que pour l'emploi non salarié d'étudier plus particulièrement les réseaux d'embauche, de voir s'il y a des filières particulières ou des créneaux spécifiques par lesquels l'accès au travail s'effectue. Depuis quelques années, les politiques d'ajustement structurel ont entraîné une diminution des revenus urbains, et de nombreuses compressions de personnel augmentant d'autant le chômage urbain. Quelles stratégies les migrants ont-ils mis en place pour s'adapter à la crise?

L'étude de l'accès au logement (en tant que locataire ou en tant que propriétaire) permet de déterminer dans quelle mesure les stratégies migratoires sont également des stratégies résidentielles dakaroises. L'acquisition d'une parcelle d'habitation est-elle un indicateur du succès économique de l'immigré en ville? Quelle est sa signification par rapport aux projets d'installation en ville du migrant et à ses relations avec son milieu d'origine?

La constitution du ménage est également un révélateur du processus d'insertion. Les modalités de constitution du ménage, le choix de l'épouse ou d'une épouse supplémentaire, l'âge au mariage sont autant d'indicateurs du mode d'insertion. La migration et l'urbanisation provoquent de nouvelles distributions de la famille: épouses, enfants peuvent connaître des résidences différentes. Quelles relations s'établissent alors entre les différents membres de la famille? Les femmes connaissent-elles des stratégies migratoires spécifiques ?

3 - La stratégie d'enquête et le tirage de l'échantillon:

Peu d'enquêtes démographiques en Afrique s'intéressent spécifiquement au processus d'insertion urbaine. La perception ruraliste des problèmes de développement en Afrique est peut-être à l'origine de ce désintérêt. On a cherché à comprendre avant tout les conditions du départ en milieu rural, sans mener d'études spécifiques sur le devenir des migrants en ville. C'est pourquoi nous avons choisi une approche à partir de la ville elle même: nous cherchons à appréhender le phénomène de la migration à travers les résidents urbains.

Nous considérons comme migrant, tout individu né en dehors de l'agglomération dakaroise (Dakar et Pikine). Nous nous attachons en particulier au sort des trois dernières générations de migrants (ceux des années soixante, soixante-dix et quatre vingt). Pour ce faire nous avons décidé de tirer des effectifs égaux d'individus dans trois groupes d'âges: 25-34 ans; 35-44 ans et 45-59 ans, générations qui ont connu des contextes économiques différents lors de leur entrée dans la vie active.

Le recensement de 1988 constitue une bonne base de sondage à partir de laquelle on a pu procéder au tirage d'un échantillon d'individus. A partir de la liste des districts de recensement (DR) et de leur population on a tiré, au premier degré, 120 DR (63 à Dakar et 57 à Pikine). Après actualisation des cartes du recensement (3), nous avons tiré au sein de chaque DR retenu, deux îlots d'enquête comprenant chacun environ 75 individus, soit au total 240 îlots et un échantillon théorique de 18000 personnes.

Au cours d'une première phase (octobre 1989), nous avons enquêté 2121 ménages et 17900 personnes de tous âges et de toutes catégories. Ces personnes constituent pour l'ensemble de l'agglomération, une image représentative de la composition des ménages, des systèmes migratoires

(3) Nous remercions la direction de la Statistique du Sénégal qui nous a fourni tous les éléments et toutes les cartes permettant d'effectuer le tirage et la localisation de l'échantillon dans les meilleures conditions.

et des activités économiques. L'enquête ménage sert de base au tirage d'un sous échantillon après stratification par sexe et par groupes d'âges comme nous l'avons indiqué plus haut. Au bout du compte plus de 1500 biographies ont été recueillies.

4 - Le recueil des biographies:

Le recours à l'enquête rétrospective permet une prise en compte du passé pour mieux expliquer les situations actuelles. Grâce au recueil des itinéraires résidentiels, professionnels, et de l'évolution de la situation familiale on peut reconstituer l'enchaînement des événements importants de la vie de l'individu, et les mettre en relation (DUPONT, 1989). Nous pourrions par exemple comparer les biographies des migrants à celles des non-migrants, hommes ou femmes, selon leur âge.

Notre questionnaire est composé de sept modules correspondant chacun à un aspect de la vie de l'individu. Un premier module concerne les origines familiales et l'enfance de l'enquêté. Le second module décrit son parcours migratoire en dehors de l'agglomération dakaroise, et les conditions de sa première migration vers Dakar s'il s'agit d'un migrant. Un troisième module retrace l'itinéraire résidentiel dans la ville et l'accès au logement. Le module suivant permet de prendre en compte chacune des activités (l'une après l'autre) exercées en ville. Deux autres modules permettent d'une part, de recueillir la vie matrimoniale et les conditions de résidence de l'épouse (ou des épouses), d'autre part, de connaître le devenir de chacun des enfants. Un dernier module rend compte des éventuels soutiens que reçoit ou donne l'enquêté, ainsi qu'un aperçu de son patrimoine. Le questionnaire comporte 21 pages, et la durée moyenne de l'interview est d'une heure.

Le recueil des biographies s'appuie en particulier sur un bon repérage dans le temps des événements vécus par l'enquêté. Or, peu de personnes, en Afrique, mémorisent les événements selon le calendrier occidental. En revanche, l'enchaînement des événements familiaux est facilement gardé en mémoire. Pour aider les personnes enquêtées à placer dans le temps les principaux moments de leur vie, nous avons eu recours à la fiche AGEVEN (ANTOINE, BRY, DIOUF, 1987). Avant de commencer à remplir le questionnaire, l'enquêteur demande à l'enquêté de situer dans le temps les principaux événements de sa vie familiale (sa date de naissance, ses mariages, les naissances de ses enfants, ses ruptures d'union), de sa vie migratoire (les différentes localités et les différents logements à Dakar ou à Pikine qu'il a habités), et de sa vie professionnelle (les différents emplois qu'il a occupés, ainsi que les périodes de chômage ou d'inactivité). Ces événements sont reportés au fur et à mesure de l'entretien sur une fiche où figurent une échelle de temps (années calendaires) et la durée écoulée depuis l'événement. Nous

reproduisons en annexe un exemple de cette fiche AGEVEN.

Cette fiche a pour avantage d'offrir un tableau synoptique des principaux événements de la vie de l'individu; elle permet de mieux les situer dans le temps et de respecter leur chronologie; elle est aussi un outil de base pour l'enquêteur qui s'en servira pour remplir le questionnaire biographique où chaque événement familial est décrit de même que chaque période de résidence et d'emploi.

II. L'INSERTION URBAINE DANS LE QUESTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE:

L'insertion urbaine, entendue ici comme un processus dynamique d'installation en ville, est abordé indirectement dans plusieurs modules. Nous cherchons à saisir la complexité du processus à travers certains aspects de la vie de l'individu.

1 - Les migrations hors de l'agglomération dakaroise:

L'étude de l'insertion, entendue ici comme un processus dynamique d'installation en ville, constitue l'objectif central de notre enquête. Nous privilégions donc l'itinéraire de l'individu dans l'agglomération. Cependant, pour mieux comparer la situation des migrants, il nous faut aussi décrire leurs itinéraires résidentiel et professionnel, antérieurs à leur première arrivée à Dakar ou à Pikine. Il est par exemple essentiel de distinguer les migrants qui ont déjà fait un séjour dans une ville secondaire de ceux qui viennent directement d'un milieu rural.

Pour cela, nous avons créé un module où sont mentionnées successivement les périodes de résidences hors de Dakar/Pikine depuis la naissance. Pour chacune de ces périodes, il est demandé à l'enquêteur d'indiquer son activité principale, ainsi que la personne la plus proche (du point de vue de la parenté) avec qui il résidait. Ce module forme un tronc commun sur lequel viennent se greffer les modules "résidences à Dakar/Pikine", et "vie active à Dakar/Pikine", ce qui permet l'analyse "en continu" de la biographie, de la naissance jusqu'au moment de l'enquête.

2 - La première migration dans l'agglomération dakaroise.

La description du moment précédant immédiatement la première installation à Dakar ou à Pikine occupe une place à part dans la reconstitution de la biographie. Il peut s'agir d'un moment très court (ex: hébergement de quelques jours avant l'installation définitive dans un

autre logement), comme il peut s'agir de la première installation elle-même.

La prise de la décision nous a semblé un aspect important de la première migration vers l'agglomération dakaroise. Il fallait poser une question de façon à rendre compte de l'aspect "concertation": nous avons donc opté pour la formulation suivante "*avec qui avez-vous pris la décision de migrer?*", qui attribue implicitement (à tort ou à raison) la responsabilité de la migration à l'enquêté, mais qui amène l'enquêté à faire référence à une autre personne, s'il y a lieu.

Il nous semble pertinent de savoir si, avant sa première migration, le migrant connaissait déjà l'agglomération dakaroise, pour y avoir fait des visites. Des séjours, même brefs, peuvent influencer la décision de migrer, par la familiarité qu'ils donnent au futur migrant avec sa ville d'adoption.

Une série de questions sur le patrimoine de l'enquêté avant son installation à Dakar ou à Pikine, permettra de comparer sa situation économique avant migration et sa situation actuelle (la même série de questions est posée, pour la période actuelle, à la fin du questionnaire).

3 - Les migrations dans la ville: l'itinéraire résidentiel et l'accès au logement.

Quatre thèmes apparaissent dans le module sur l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération dakaroise: l'accession au logement, le type de logement, le statut de résidence et la raison du changement de logement. L'accès à une parcelle et à la propriété immobilière est devenue la préoccupation majeure de bien des dakarois. Nous avons cherché à intégrer cette préoccupation majeure dans notre enquête, afin de voir chez qui, et à quel moment de la vie, se concrétisait cette aspiration.

Les questions sur le type d'habitat et les éléments de confort (électricité, eau, W.C.) permettent de décrire l'évolution des conditions de vie des enquêtés à Dakar et à Pikine.

Si l'enquêté est hébergé ou co-locataire, nous lui demandons de nous citer la personne qui l'a hébergé, ou avec qui il a partagé son loyer. Cette question nous permet de situer précisément le lien de parenté (s'il y a lieu) avec la personne la plus proche dont dépend l'enquêté pour son logement, soit en tant qu'hébergé, soit en tant que co-locataire.

La question sur la raison du changement de logement permet de repérer les expulsions et les déguerpissements, qui, à Dakar, constitue un facteur important du changement résidentiel. Mais c'est bien souvent un

ensemble de raisons qui conduisent l'individu à changer de logement, ce dont ne peut évidemment pas rendre compte une seule question fermée.

4 - Evolution de la situation matrimoniale

Les stratégies matrimoniales constituent un bon révélateur des processus d'insertion urbaine. Le choix et la résidence de (ou des) l'épouse (s) donne des indications sur la nature des rapports entretenus par le migrant avec la ville d'accueil ou le lieu d'origine.

Le questionnaire est conçu de façon à prendre en compte tous les changements de situation matrimoniale afin de les mettre en relation, en particulier, avec les divers changements de résidence et de logements. La saisie et l'analyse des événements matrimoniaux est rendu complexe par la pratique de la polygamie, et les comportements résidentiels peuvent différer d'une épouse à l'autre.

5 - Multi-polarité des ménages.

Grâce aux questions sur la résidence du conjoint, nous pourrions repérer les ménages dits "multi-polaires", c'est-à-dire dont les membres n'habitent pas sous le même toit: en Afrique, c'est un aspect important de la vie matrimoniale qui n'a pas été suffisamment étudié jusqu'ici, notamment en rapport avec la polygamie et l'urbanisation. Il nous paraît essentiel de savoir non seulement où, mais avec qui vit l'épouse (ou l'époux), au cas où elle (ou il) n'habiterait pas avec l'enquêté(e).

Lorsque l'enquêté(e) et son enfant ne vivent pas ensemble, l'enquêteur demande à quel âge ils n'ont plus habité ensemble et avec qui, à ce moment-là, l'enfant a habité. Ces questions sont un moyen de saisir à la fois les cas de confiage et les départs de la maison parentale à l'âge adulte. Une question sur le lieu de résidence actuelle de chacun des enfants de l'enquêté nous permettra d'analyser la multi-polarité familiale.

Pour compléter les informations recueillies sur l'époux(se) et les enfants non résidents, nous demandons (dans un autre module) à l'enquêté d'évaluer le montant et la périodicité des envois qu'il effectue à leur profit.

6 - L'itinéraire professionnel:

L'itinéraire professionnel occupe une place très importante dans le questionnaire biographique. Dans le cas d'une période de chômage,

d'étude, de maladie, de retraite ou d'une période au foyer, l'enquêteur doit insister pour savoir quelle est la personne qui a pris en charge l'enquêté, et où elle habitait. En effet, au Sénégal, il est fort peu probable que l'inactif (mis à part, peut-être, le retraité du service public) ou le chômeur puisse vivre sans aide de ses proches. Mais il est aussi possible que des activités secondaires ont permis à l'enquêté de vivre. C'est pour ces raisons que des questions sur les activités secondaires sont posées aussi bien pour les périodes d'inactivité que d'activité (emploi et chômage).

L'activité est définie à l'aide de deux variables, la profession et le secteur d'activité. L'appréciation de la classification des professions et des secteurs d'activité s'avère assez délicate, car nous tenons à saisir assez finement les changements de qualification. Par ailleurs, nous distinguons les statuts d'apprenti, de salarié et d'indépendant. Pour un indépendant, nous cherchons à savoir s'il est établi dans une entreprise familiale, à l'aide des questions sur le nombre de personnes parentes et non-parentes travaillant dans l'entreprise. L'existence d'une comptabilité et le lieu d'installation de l'entreprise, nous renseignent sur son caractère informel.

C'est pour les salariés que la série de questions est la plus longue (4). Un système d'emboîtement des questions permet de savoir par qui, ou auprès de qui, le salarié a trouvé un travail. Le caractère informel de l'entreprise est saisi cette fois-ci du côté du salarié à qui on demande s'il avait des fiches de paie. La question sur la régularité du paiement (jour, semaine, mois, saison, ou à la tâche) permet de saisir la précarité de l'emploi. Elle constitue aussi un indicateur des relations sociales dans l'entreprise. Les questions suivantes sur la formation et la promotion, de même que les questions sur le salaire au début et en fin de période, permettent de repérer les éventuels les améliorations de la condition du salarié.

Nous avons initialement posé des questions sur le revenu des indépendants. Les résultats de la pré-enquête ont été, sur ce plan, décevants: nous avons des réponses très approximatives, qui reflétaient en partie les conditions de la pratique du secteur informel. Même en passant du temps sur ces questions, nous n'étions pas sûr d'obtenir des estimations fiables des revenus non-salariés. En revanche, les salariés nous répondaient plus volontiers, au besoin en s'aidant de fiches de paie, s'ils en avaient. Cette dernière constatation nous laisse à penser qu'on peut faire une analyse correcte de l'évolution des revenus salariaux. La pré-enquête nous a déjà permis de constater que, dans bien des cas, les revenus salariaux ont baissé ces dernières années à Dakar et à Pikine, ce

(4) Le salarié répond au minimum à 18 questions et au maximum à 27 questions parmi les quarante cinq qui constituent le module. L'inactif (chômeur ou autre) est concerné par 8 à 15 questions, et l'indépendant ou l'employeur par 13 à 20 questions.

qui est une donnée importante à confirmer par l'enquête définitive.

CONCLUSION

Dans ce texte, nous n'avons développé que le volet quantitatif de la collecte. L'enquête biographique quantitative permet d'avoir une vision d'ensemble des différentes catégories de migrants et des processus d'insertion. L'enquête démographique présente un certain nombre d'innovations dans l'étude des migrations en Afrique; en dehors de la reconstitution biographique, nous avons tenté de saisir certaines caractéristiques permettant de mieux appréhender le contexte familial de la migration.

Ainsi, dès la conception des questionnaires quantitatifs, démographiques et anthropologiques ont collaboré afin de bâtir un questionnaire de base. Les questions ouvertes n'ont pas été prises en considération dans cette première phase, qui n'a porté que sur la saisie de faits "objectifs". Nous n'avons pas cherché à concevoir un questionnaire qui soit à la fois qualitatif et quantitatif, mais bien plutôt à faire participer une discipline à la mise au point des outils propres à l'autre discipline.

Parallèlement nous espérons approfondir un certain nombre de nos interrogations lors des enquêtes qualitatives qui sont articulées à l'enquête de base. Actuellement plusieurs travaux de nature plus anthropologiques sont entrepris, tant sur les réseaux sociaux (5), que sur l'évolution du rôle et du statut des femmes en fonction de leurs parcours migratoires, ou sur les caractéristiques propres à l'insertion des ouvriers dans le monde du travail et hors de l'entreprise. Dans tous les cas, la démarche procède du même processus méthodologique qui vise à une articulation entre l'enquête démographique de base et les études plus spécifiques par tirage de sous échantillons particuliers. Ce procédé permet de repérer et de sélectionner rapidement les individus qui répondent à certaines caractéristiques.

Il est encore trop tôt pour tirer les enseignements de la collaboration entre disciplines dans cette étude en cours de réalisation. Cependant, il nous est permis de penser que notre méthodologie permet d'articuler au mieux les approches démographiques et anthropologiques.

(5) Voir dans le même bulletin l'article de A.S. FALL sur les réseaux de sociabilité.

BIBLIOGRAPHIE

ANTOINE Ph., BRY X., DIOUF P.D., 1987: La fiche "AGEVEN": un outil pour la collecte des données rétrospectives. Techniques d'enquête, dec 87, Vol 13 N°2 pp 173-181.

BERTAUX D., 1980 : L'approche biographique. Sa validité méthodologique, ses potentialités in: Cahiers Internationaux de Sociologie, vol LXIX, n° spécial "Histoire de vie et vie sociale", Presses Universitaires de France, pp. 197-225.

BILSBORROW R.E., OBERAI A.S., STANDING G., 1984: Migration surveys in low income countries: guidelines for survey and questionnaire design. Crown Helin, London, 552 p.

COURGEAU D, LELIEVRE E, 1989: Analyse démographique des biographies. Editions de l'INED, Paris, 268 p.

DUPONT V., ATTAHI K., 1989: Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l'insertion des migrants en ville. in L'insertion urbaine des migrants en Afrique. Actes du Séminaire CRDI-ORSTOM-URD. Collection colloques et séminaires, pp 223-240.

GREGORY J., PICHE V., 1985: La migration africaine vue à travers le prisme des enquêtes récentes. in Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse. Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, pp 305-357

HAERINGER Ph., 1972: Méthodes de recherche sur les migrations africaines. Un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique. Cahiers ORSTOM série Sciences Humaines, Vol IX, n°4, pp 439-453.

LEBRIS E., 1982: Contenu géographique et contenu social de la notion de résidence. Cahiers d'Etudes africaines, n°81-83, XXI-1-3, pp 129-174.

MBODJ F.G., 1989 : Interprétation des résultats préliminaires du recensement général de la population et de l'habitat de 1988 au Sénégal. Historiens Géographes du Sénégal, n°4-5 pp 12-18.

RIANDEY B., 1985: L'enquête Biographie familiale, professionnelle et migratoire (INED 1981). Le bilan de la collecte. in Chaire Quételet '83 - Migrations internes, Collecte des données et méthodes d'analyse. Département de démographie, Université Catholique de Louvain, 1985, pp 117-149

les cahiers
n° 14 - 1991

**L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE
PROCESSUS D'INSERTION URBAINE ET TRAVAIL**

Brésil, Équateur,
France, Inde,
Japon, Sénégal